

COMMUNIQUE DE PRESSE

Le 3/10/2024

Les professionnels des écoles de conduite se réuniront lors de leur convention annuelle les 5 et 6 octobre 2024 à Châteauroux

Les professionnels de l'Éducation et de la Sécurité Routières, fédérés par MOBILIANS ESR, tiendront leur convention annuelle les 5 et 6 octobre 2024 à Châteauroux. Cette 5^e édition sera l'occasion de nombreux échanges entre professionnels, experts et acteurs publics.

La place de l'école de conduite de proximité n'a jamais été aussi essentielle face à l'émergence des nouvelles mobilités et aux besoins en formation de nos concitoyens qui sont de plus en plus importants. C'est dans ce contexte que près de 300 professionnels se réuniront pour échanger sur les nombreux défis à relever.

Cette année encore, de nombreux sujets seront abordés, parmi lesquels le financement du permis de conduire, la fluidité de l'accès aux places pour passer le permis, l'attractivité du secteur de l'enseignement de la conduite, le livret numérique, le bilan de l'accidentologie en France ou encore les modifications réglementaires à l'œuvre.

L'occasion pour MOBILIANS de rappeler ses propositions fortes visant à réarmer l'éducation routière :

- Repenser la formation pour des comportements plus sûrs notamment grâce à l'insertion de la formation théorique obligatoire dans la formation initiale au permis de conduire.
- Garantir un accès équitable pour tous au permis de conduire en permettant la portabilité du Compte Personnel de Formation au sein de la famille nucléaire.
- Faire de l'école de conduite l'école de toutes les mobilités face au développement croissant des nouvelles mobilités dans les modes de transports.

La convention réunira également de nombreux exposants permettant aux professionnels de découvrir et tester les dernières solutions dans le secteur de la



pédagogie, des simulateurs de conduite, de logiciels de gestion, de véhicules automobiles, deux-roues...

À propos de MOBILIANS

MOBILIANS est le premier mouvement des chefs d'entreprises du commerce et de la réparation automobile et des services de mobilité : voitures, motos, vélos, véhicules industriels, trottinettes, etc. Notre organisation professionnelle représente près de 180 000 entreprises de proximité et 560 000 emplois non délocalisables partout en France. MOBILIANS défend les intérêts individuels et collectifs des professionnels de la mobilité par la route et les accompagne dans les évolutions de leurs métiers. Il déploie une action prospective de développement durable et de promotion d'une mobilité individuelle ou partagée en lien avec toutes les parties prenantes.